

Quatre établissements de pisciculture sont en fonctionnement, et trois d'entre eux fournissent du stock pour les eaux de pêche commerciale. De plus, deux camps saisonniers assurent la récolte d'œufs de truite grise, de poisson blanc et de doré qui, par la suite, sont incubés et déversés. La recherche et les investigations biologiques portent sur la pollution, l'analyse des résultats de la pêche, les mœurs du poisson au moment du frai, l'échantillonnage de la prise afin de déterminer les classes annuelles, l'abondance et la croissance du poisson, l'étiquetage visant à tracer le parcours des migrations et à évaluer la mortalité du poisson, ainsi que sur le rassemblement de toutes les données nécessaires à la gestion rationnelle des ressources de la pêche. Pour assurer la qualité des produits du poisson, la Direction de la pêche, en collaboration avec le ministère de la Santé, met à exécution un programme d'inspection et d'amélioration des usines conçu de manière à répondre aux normes sanitaires fixées sous le régime de la loi sur l'hygiène publique.

Pêche sportive.—La pêche sportive prend de plus en plus de vogue au Manitoba, aussi bien en été qu'en hiver. Durant la campagne de 1961-1962, plus de 100,000 permis ont été délivrés, dont 13,731 à des non-domiciliés. Le ministère exécute un programme en vertu duquel certains lacs sont choisis chaque année pour la destruction du poisson, après quoi ils sont repeuplés avec des truites arc-en-ciel et des truites mouchetées. En 1961, deux nouvelles espèces ont été introduites dans la province, le sockeye de lac, et le maskinongé, qui est un poisson-gibier très recherché. Ce programme a contribué à varier la pêche dans le sud du Manitoba, où ces espèces ne se rencontraient pas auparavant. L'un des quatre établissements de pisciculture de la province est consacré exclusivement à la production de poisson de sport.

Saskatchewan.—L'industrie de pêche de la province se fonde sur l'exploitation d'environ 32,000 milles carrés d'eau douce, soit environ le huitième de la superficie totale de la Saskatchewan. L'administration des pêches, qui comprend l'établissement de lignes de conduite et l'élaboration de programmes propres à assurer l'exploitation rationnelle des ressources piscicoles de la province, incombent à la Direction des pêches du ministère des Ressources naturelles, dont le siège est à Prince-Albert. La Direction comprend trois grandes divisions : la gestion du poisson (Section des pêches commerciales et sportives), la recherche sur le poisson et pisciculture.

Durant l'année terminée le 31 mars 1962, la Saskatchewan est devenue le plus grand producteur de poisson blanc et de truite grise au Canada; ses apports ont été de 7,596 livres de poisson blanc et de 2,161,846 livres de truite grise. Environ 1,500 pêcheurs de commerce ont réussi une prise sans précédent de 14,515,030 livres de poisson (toutes espèces), d'une valeur marchande de \$3,165,696. La valeur de cette pêche représente \$1,385,423 pour le producteur primaire. Les 14 établissements de conditionnement de la province ont produit 2,682,149 livres de filets. Les méthodes de manutention et de traitement accusent un progrès marqué. Un programme visant le perfectionnement des techniques de capture et du matériel de production est en voie d'exécution pour aider les pêcheurs de commerce à devenir de meilleurs producteurs. Les pêcheurs s'intéressent à un programme de construction navale secondé par la Direction des pêcheries, qui fournit des plans et aide à la construction de bateaux dans un certain nombre de secteurs de pêche.

Durant l'année financière 1961-1962, 1,256 permis de pêche domestique ont été délivrés et la quantité de poisson capturé en vertu de ces permis a été de 4,250,000 livres; 276 permis gratuits pour Indiens et 73 permis de pêche pour éleveurs d'animaux à fourrure ont aussi été délivrés. Les éleveurs de vison ont utilisé 5,610,310 livres de poisson commun (surto du cisco, de la lotte et de la carpe). La pêche sportive reste le principal divertissement en plein air de la province; en 1961-1962, 96,623 permis de pêche à la ligne ont été délivrés dont 87,777 à des domiciliés.

Au cours des 15 dernières années, des investigations technologiques et halieutiques ont été poursuivies sur les principales nappes d'eau situées du Bouclier précambrien aux régions agricoles du sud. Des projets d'étude sont mis en œuvre par la Division des recherches du poisson en vue de : 1° déterminer la productivité des nappes d'eau; 2° obtenir des renseignements sur les rapports entre les espèces de poisson; 3° examiner l'œcologie et évaluer